

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un procédé de repérage qui permet de cartographier les compétences tant individuelles que collectives et donc :

- Facilite l'adéquation entre les ressources humaines et les orientations stratégiques
- Favorise la mobilité et la polyvalence
- Formalise les compétences développées en situation de travail
- Optimise le plan de formation et/ou les actions correctives

QUELS INTERETS POUR L'ENTREPRISE ?

- Identifier les compétences clés à développer
- Anticiper la perte de savoir-faire fondamentaux
- Optimiser l'utilisation des compétences de ses collaborateurs
- Cibler et réussir ses recrutements
- Faciliter l'élaboration de son plan de formation
- Bénéficier d'éléments objectifs pour répondre à des demandes de DIF et de périodes de professionnalisation
- Impliquer ses managers dans la réussite individuelle et collective des collaborateurs

QUELS INTERETS POUR LE SALARIE ?

- Valoriser son potentiel
- Orienter ses demandes de DIF en lien avec l'évolution des métiers de l'entreprise
- Développer son employabilité

QUELLES SONT LES ETAPES ?

- **Phase A - Analyse préalable : (1jr)**
 - Entretien d'état des lieux et d'identification du cadre d'intervention
 - Analyse et restitution commentée au dirigeant lors d'un second entretien

A l'issue de cette phase, une proposition d'intervention chiffrée est remise à l'entreprise pour la réalisation de la phase B. Le dirigeant dispose des informations nécessaires pour s'engager ou non dans la démarche.

- **Phase B - Diagnostic : (4 à 7 jrs)**

Etape 1 Identification et formalisation des compétences requises
Recueil des informations et analyse des compétences actuelles, futures et en voie d'obsolescence (cette étape permet la réalisation de fiches de poste).

Etape 2 Identification et formalisation des compétences détenues.
Cartographie des compétences individuelles détenues par chaque salarié sur son poste de travail.

Etape 3 Analyse du différentiel de compétences (détenues/requises).

Etape 4 Cartographie des compétences.
Représentation des compétences communes par métier.
Représentation des possibilités de mobilités par métier.